

## INFORMATIONS PRÉVENTIVES

Préfecture des Hautes-Alpes

### PRÉPARATION A LA SITUATION DE CRISE

\*S'informer à la mairie sur la nature des évènements susceptibles de survenir sur votre lieu de travail ou de résidence : consultation du Dossier Communal Synthétique (disponible en mairie).

\*Demander les attitudes à adopter face à la surveillance de ces types d'évènements naturels.

### A LA DIFFUSION DE L'ALERTE METEO : PASSAGE A LA SITUATION ORANGE OU ROUGE

\*Si vous résidez dans un camping à risques, respectez les consignes de sécurité diffusées par le gestionnaire. Sinon se mettre en sécurité dans un endroit hors de portée des plus hautes eaux (étage d'une maison, point haut...)

\*S'informer de l'évolution de la situation, notamment en écoutant la radio.

\*Eviter les déplacements en voiture.

\*Informez les autorités de tout danger observé.

\*Signaler votre présence si vous êtes isolé.

### PENDANT L'ÉVÈNEMENT

\*Rassembler les équipements minimums : papiers personnels, médicaments urgents....

\*Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille : ils sont aussi protégés (enfants pris en charge par l'école)

\*Rester informé des événements et appeler les secours uniquement en cas d'urgence.

### APRÈS L'ÉVÈNEMENT

\*Évaluer vos dégâts et identifier les éventuelles situations dangereuses sur vos biens : risque d'effondrement, risque électrique... Tenez-vous en éloigné.

\*Signaler l'absence éventuelle prolongée et inexplicquée d'un proche.

## NUMEROS UTILES

### SAPEURS POMPIERS :

A partir d'un fixe : 18

A partir d'un mobile : 112

GENDARMERIE : 17

SAMU : 15

METEO FRANCE : 08.99.71.02.05

Internet :

[WWW.meteofrance.com](http://WWW.meteofrance.com) ou

[WWW.meteo.fr](http://WWW.meteo.fr)

MAIRIE : 04.92.45.32.00

Email : [mairie@reotier.fr](mailto:mairie@reotier.fr)

Site : <https://www.reotier.fr/>

Un dossier plus détaillé sur les risques majeurs est disponible en Mairie

Pour toute information complémentaire contacter :

Marcel CANNAT, Maire, Président du SDIS 05

Michel MOURONT, 1<sup>er</sup> Adjoint

## MAIRIE DE RÉOTIER



### Document d'information communal sur LES RISQUES MAJEURS

La Commune est concernée par les risques naturels suivants :

- AVALANCHES
- CRUE DE TORRENT
- MOUVEMENT DE TERRAIN
- FEU DE FORET
- SISMICITE MOYENNE (ZONE 4)
- CRUE DE LA DURANCE

*Cher(e)s administré(e)s,*

*Il est un droit du citoyen de bénéficier d'une information préventive sur les risques majeurs.*

*Dans notre département, toutes les communes sont concernées et soumises de 1 à 5 risques et plus.*

*Sur notre commune, 6 risques sont répertoriés et il est de mon devoir de vous fournir les informations permettant à chacun d'avoir une confiance lucide génératrice des bons comportements individuels et collectifs le moment venu.*

*Recevez, cher(e)s administré(e)s, mes salutations les meilleures.*

*Le Maire,  
Marcel CANNAT.*